Des réseaux jusqu'à vous

snepap FSU

U. F.S.U.

ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

1

DPIP et CIA

complément indemnitaire annuel

Pas d'agents secrets...

mais une reconnaissance bien trop discrète !



2

Précedemment...

Le SNEPAP-FSU dénonce la réduction des montants de CIA, mais aussi l'absence de visibilité de la notede cadrage annuelle 2026 fixant ses plafonds !

Le 3 novembre, nous le rappelions au Directeur Général de l'AP !

Il nous promettait un retour rapide. Nous l'avons eu !

3

C'est quoi le CIA ?

Complément Indemnitaire Annuel
versé annuellement, parfois 2 x/an

Des échelles de montants = références de modulation

Les échelles orientent la décision de l'administration en cohérence avec l'évaluation de l'agent
(TA Paris 18.09.2026 : l'administration doit vérifier la cohérence du montant avec l'évaluation et établir la contrainte budgétaire en cas de réduction du CIA)

Le CIA est une prime facultative, liée à l'engagement professionnel et à la manière de servir en année N-1, versée l'année N.



4

C'est quoi le scandale du CIA ?

Les échelles n'octroient **pas un droit à percevoir la somme correspondante.**

Des évaluations annuelles à la discrétion de la hiérarchie, peu protectrices & **conditionnant les décisions de l'administration**

Un montant de CIA **non garanti, qui fluctue d'une année sur l'autre de 0 à 100% du montant** au gré du pouvoir d'appréciation l'administration.

L'enveloppe annuelle n'est jamais suffisante pour verser le montant maximum à tous les professionnels "méritants".

Opacité & inéquité que le SNEPAP-FSU combat !

Syndicat National de l'Administration Pénitentiaire
12-14 rue Charles FOURIER — 75013 Paris Tel : 06.43.17.25.05
mail : Snepap@fsu.fr Site internet : Snepap-fsu.fr

snepap FSU

ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

Des réseaux jusqu'à vous

snepap FSU

U. F.S.U.

ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

snepap FSU **5**

Les montants plafonds du CIA.

Corps	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
EDMJ	14 800 €	12 940 €	8 820 €	8 280 €	7 110 €
DSP	8 280 €	7 110 €	6 080 €	5 550 €	
DFSPIP	8 280 €	7 110 €			
DPIP	4 500 €	4 050 €	3 300 €	3 000 €	
CPIP placés	3 440 €	2 700 €			
DT	4 500 €	4 050 €	3 300 €		
Technicien	2 380 €	2 185 €	1 995 €		
AT AP	1 260 €	1 200 €			

Des montants comparables à ceux déjà publiés pour les autres corps !

snepap FSU **6**

Des recours à envisager !

Si vous constatez une baisse du CIA, nous vous invitons à faire valoir ces arguments :

- **Aucune nouvelle évaluation** n'est intervenue depuis le dernier versement pour valider une baisse.
- Un CIA à des montants différents deux années consécutives, alors qu'ils viendraient **sanctionner la même qualité d'exercice professionnel** sur une année.

Halte à l'inéquité !

snepap FSU **7**

Pour la CAP n°2 : Corps des personnels de direction

En décembre 2026, connectez-vous et VOTEZ !



www.snepap-fsu.fr

snepap FSU **8**

Nous avons tous un rôle à jouer !

Informez vous sur les organisations qui demandent votre confiance !

Pour nous juger sur pièce :

www.snepap-fsu.fr



Syndicat National de l'Administration Pénitentiaire
12-14 rue Charles FOURIER — 75013 Paris Tel : 06.43.17.25.05
mail : Snepap@fsu.fr Site internet : Snepap-fsu.fr

snepap FSU

U. F.S.U. ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN